

PROJET D'INTERNAT

192 internes 2 CPE et 4 ETP AED internat

Démarche : ce projet a été élaboré par l'équipe de CPE et la direction au 3^{ème} trimestre 2014

Constats :

- 1) Un public aux CSP défavorisées : environ 70% des élèves appartiennent aux catégories défavorisées.
- 2) Des élèves en situation de mal être et qui font parfois l'objet de discrimination d'où l'importance d'un travail de sensibilisation et de suivi individuel.
- 3) Des profils d'élèves et de formation divers d'où la nécessité d'une prise en charge différenciée.
- 4) Des difficultés de mise au travail voire d'absence totale de travail lors du temps d'étude. Un constat des équipes pédagogiques négatif : leçons non apprises, devoirs non faits.
- 5) Les internes représentent la moitié des élèves et passent une grande partie de la semaine dans l'établissement d'où la nécessité de les impliquer dans les instances de consultation lycéennes.
- 6) Des soucis d'alcoolisation et de prise de stupéfiants sur le temps de l'internat d'où l'intérêt d'une politique de prévention des conduites addictives.

Objectifs prioritaires :

- 1) Améliorer les conditions de travail des internes en tenant compte de leur différence et des exigences pédagogiques variées.
- 2) Développer la prise de responsabilité des internes au sein des instances .
- 3) Sensibiliser et responsabiliser les internes face aux conduites addictives et aux discriminations.
- 4) Mettre en place un accueil et des actions spécifiques. Favoriser la réussite scolaire et personnelle.

Actions :

- 1) Accompagnement des internes :
 - répartir les élèves en étude en fonction de leur degré d'autonomie
 - organiser le temps d'étude en fonction de leur niveau de formation et des attentes pédagogiques
 - permettre le travail en groupe et susciter la relation d'aide et de soutien.
 - doter l'internat de matériel informatique
 - apporter une aide individualisée (poste spécifique)
 - leur donner accès aux ressources culturelles (notamment CDI).

- 2) Vie démocratique :
 - informer les élèves internes sur le rôle des instances dès la rentrée
 - valoriser la fonction de délégués et les inciter à se présenter au CA et CVL
 - former les élèves à la conduite de réunion
 - les préparer au contenu du CA
 - organiser des temps de concertation entre élèves et élus.
- 3) Prévention :
 - planifier des interventions et offrir de l'information collective en s'appuyant sur des partenaires extérieurs (police, associations...)
 - renforcer le suivi personnalisé des élèves en difficulté (cellule de veille et suivi médico social).
- 4) Actions spécifiques :
 - tutorat CPE AED
 - accès aux activités culturelles et sportives : Association sportive, jumelage Maison de l'Image et Partenariat avec la Luciole
 - travail sur la Citoyenneté (à l'interne et avec des partenaires extérieurs).

Evaluations

- 1) Accompagnement des internes
 - augmentation des résultats des élèves
 - augmentation du taux de passage
 - augmentation des orientations post Bac
- 2) Vie démocratique :
 - maintien ou augmentation du nombre d'internes dans les différentes instances
 - nombre de réunions organisées
 - nombre de formations mises en place
- 3) Prévention :
 - diminution de cas d'ébriété
 - diminution de la consommation de produits illicites
 - diminution de situations difficiles d'internes ou amélioration de leur mal être
- 4) Internat :
 - maintien ou augmentation du nombre d'internes
 - inscription aux activités péri éducatives
 - nombre de proposition d'activités ou d'actions.